



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE
13 NOV. 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 26 octobre 2017 - 18h00

Délibération N°2017/120
Date de convocation : 17 octobre 2017
Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix-sept, le 26 octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Beauvois-en-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (58 titulaires - 5 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Vincent WAXIN
Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET
Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE	Christian PAYEN
Pierre Henri DUDANT	Gérard LENOBLE	Jean Pierre THIEULEUX
Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Alban BAJODEK	Agnès BERANGER
Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE	Bernard POULAIN
Brigitte PRUVOT	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Jean-Marc BUISSE (S)
Jean-Claude GERARD	Jean Marc GOSSART (S)	Gilberte SZOPA (S)
Jean Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Isabelle PIERRARD
Laurent COULON	Annie DORLOT	Bruno MANNEL
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Jeanine TOURAINÉ
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Francis GOURAUD	Didier BLEUSE	Daniel BLAIRON
Augustine NOIRMAIN	Jean-Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Mickael LANGRAND (S)	Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DORERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE - MAILLY

Membre Excusé : Néant

Membre Absent (1) : Marc DUFRENNE

Membres ayant donné procuration (10) : Virginie LEBERRIGAUD à Yannick HERBERT, Brigitte ROLAND BEC à Christian PECQUEUX, Arnaud LORAND à Didier BONIFACE, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Liliane RICHOMME, Bernard PLET à Frédéric BRICOUT, Joseph MODARELLI à Annie DORLOT, Charles BLANGIS à Isabelle PIERRARD, Marc PLATEAU à Gérard TAISNE, Pascal LEVEQUE à Jacques OLIVIER, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART

Madame Laurence RIBES est élue secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Caillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Mauvois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufour
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outreaux
Walincourt-Selvigny

DELIBERATION N°2017/120 – Objet : Décision budgétaire Modificatif 03/2017 - Ouverture de crédit pour la levée d'option du contrat bail portant sur le siège 39 rue de Ligny à Caudry.

Après avoir entendu le rapport du Président

Vu la délibération 2017/118 décidant de lever l'option visant à acquérir le bâtiment 39 rue de Ligny à Caudry pour une valeur de rachat n'excédant pas 900 000 euros TTC,

Vu la délibération 2017/038 approuvant le budget 2017,

Considérant que les crédits et les débits doivent être complétés

Après en avoir délibéré, pour : 51 voix
 Contre : 18 voix
 Abstention : 4 voix

Le Conseil Communautaire,

- Décide de compléter les crédits comme suit du budget 2017

IMPUTATION			CREDIT AMPUTE	CREDIT ABONDE	IMPUTATION			CREDIT AMPUTE	CREDIT ABONDE
chap	nature	fonct° libellé			chap	nature	fonct libellé		
DEPENSES - INVESTISSEMENT					RECETTES - INVESTISSEMENT				
21	21318	20 Batiments publics		880 000 €	16	1641	20 Emprunt en euros		880 000 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			0,00 €	880 000 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			0,00 €	880 000 €

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
 Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
 Le 06 novembre 2017 et de la publication
 Vu,

Pour expédition conforme
 Caudry, le 06 novembre 2017
 Le 06 novembre 2017

Le Président,
 Maire du CATEAU CAMBRESIS
 Conseiller Régional
 Serge SIMEON

. IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication